

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 05/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ain Defla- lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux suivants :

Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibre optique

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises dont l'activité est en ressources en eau, hydraulique, voirie et réseaux divers (VRD), travaux publics ou 'infrastructure passive des télécommunications selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 km :

Les entreprises ayant la qualification une (01).

Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications ;

Les entreprises issues des dispositifs l'ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).

Le retrait des cahiers des charges est auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications service des Achats, rue Emir Abdelkader chef-lieu de wilaya d'Ain Defla contre paiement de **5 000,00 DA**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte n° **00100268030000027581** compte BNA/agence Ain-Defla 268.

Les soumissionnaires doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, selon le cas, l'une des trois mentions suivantes « **Dossier administratif** », « **Offre technique** » ou « **Offre financière** »

Les trois enveloppes comportant toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges doivent être insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme ne portant que la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 05/2026
Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibre optique
Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ain Defla-
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la 1^{ère} parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres de **08h00 à 14h00** auprès du service des Achats de la Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ain Defla-.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14h00** au niveau du siège de la Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ain Defla.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.